



Comité de suivi des fonds européens

Réunion du 26 juin 2024

Compte-rendu

Le comité de suivi du programme européen FEDER/FSE+ Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura 2021-2027 s'est réuni le 26 juin 2024 au Lycée Viticole de Beaune, présidé par Monsieur Patrick MOLINOZ, Vice-président du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté en charge des transitions numériques, de l'innovation, des politiques européennes, des actions internationales et de l'export. L'Etat n'est pas représenté en raison de la période de réserve électorale.

(La séance est ouverte à 13h45).

Propos introductifs

Le comité de suivi se déroulant au lycée Viticole de Beaune, Laurent GOUTTEBARON, le Directeur de l'établissement, accueille les participants et remercie la région Bourgogne-Franche-Comté (BFC) pour l'organisation de cette réunion sur ce site qui permet une bonne visibilité des projets. Il présente la dynamique du lycée notamment en ce qui concerne la modernisation des installations et des outils de formations innovants répondant aux enjeux environnementaux et de production de la filière. La cuverie pédagogique ainsi que les simulateurs de conduite d'engins (projet cofinancé par le FEDER) présentés au cours de la matinée lors des visites en sont des exemples précis.

Patrick MOLINOZ, remercie ensuite les membres du comité de suivi ainsi que les représentants de la Commission européenne pour leur présence. Il excuse l'absence des services de l'Etat, empêchés de participer, en raison de la période de réserve électorale. L'importance du lycée Viticole au sein du paysage régional est soulignée ainsi que son ouverture vers la coopération internationale qui contribue pour tous à une meilleure connaissance du monde ainsi qu'à une plus grande visibilité des projets.

Cette bonne visibilité est d'ailleurs primordiale pour la politique de cohésion qui pourrait être menacée au vu du contexte national.

Ce comité de suivi sera consacré notamment à la clôture des programmations 2014/2020 : à ce titre les équipes de l'autorité de certification sont remerciées pour leur réactivité qui a permis la clôture dans les délais prévus. Par ailleurs, l'avancement du programme 2021/2027 sera présenté : la programmation dynamique ainsi que les thématiques déjà en tension témoignent de son bon démarrage. L'investissement important des équipes est souligné tant en ce qui concerne la clôture des programmes 2014/2020 que du démarrage du programme 2021/2027.

Laurent TEZE, représentant de la DG REGIO à la Commission européenne remercie à son tour les personnes présentes ainsi que l'autorité de gestion pour l'organisation de ce comité de suivi s'inscrivant dans un agenda politique chargé. Les projets visités au cours de la matinée ont permis de valoriser le soutien des fonds européens et ainsi l'importance des programmes. Concernant la programmation 2014/2020, le travail des équipes est salué puisque leur mobilisation a permis d'atteindre les objectifs de clôture. Concernant la programmation 2021/2027, une enveloppe globale de 468 M€ de FEDER et de FSE+ est mise à disposition des projets des acteurs régionaux. Le taux de programmation (en coût total) de 26% au 26 juin 2024 place le programme BFC au-dessus de la moyenne nationale des programmations. La programmation de 3 opérations d'importance stratégiques (OSER en BFC, Mobigo, dEDIHcated) témoigne de ce dynamisme. Au vu des différents enjeux à venir que sont le dégageant (d'office) et l'examen de performance à mi-parcours, ces efforts devront être maintenus.

Enfin, la condition favorisante 2.3 « Promotion efficace de l'utilisation des énergies renouvelables » qui restait à remplir au niveau national est en voie de résolution évitant ainsi toute situation de blocage pour les autorités de gestion.

Ensuite, Paola BERTOLISSI, représentante de la DG EMPLOI à la Commission européenne remercie l'autorité de gestion pour l'organisation de ce comité de suivi et salue les participants. A l'échelle du territoire régional, les programmes opérationnels régionaux ainsi que les programmes opérationnels nationaux ont permis de soutenir, sur la période 2014/2020, 200 000 personnes au travers des actions de formation et d'accès à l'emploi. Il est important de se saisir des opportunités ouvertes pour la période 2021/2027 notamment celles issues des Recommandations Pays parues en juin 2024 à l'issue du Semestre européen et qui encouragent pour la France le développement des formations et des actions pour la lutte contre la pénurie des compétences. Un autre enjeu concerne les conditions favorisantes dont les Etats membres doivent veiller au bon respect tout au long de cette période de programmation. Comme déjà évoqué, la bonne visibilité des fonds européens sur le terrain est primordiale : l'organisation des visites au cours de la matinée est ainsi saluée. Paola BERTOLISSI souligne également la programmation d'un dossier d'importance stratégique concernant le FSE+ : Les Worldskills qui permettent la découverte d'un certain nombre de métiers à travers une compétition internationale ouverte à tout public.

Aline HUMBERT, directrice, propose de commencer les présentations en débutant par les programmes 2014-2020 puis les sujets transversaux et enfin les programmes 2021-2027.

Programmes opérationnels (PO) FEDER-FSE 2014-2020 Bourgogne, Franche-Comté et Massif du Jura

Volet FSE : Dominique PINARD, cheffe du service programme FSE/FSE+, rappelle tout d'abord, en l'absence des équipes de la DREETS empêchées en raison de la période de

réserve électorale, que la gestion du FSE est partagée entre l'Etat et la Région pour, respectivement 65% et 35% de l'enveloppe globale.

Laetitia ROUARD, chargée de mission pilotage FSE/FSE+, indique, comme évoqué lors du comité de suivi de novembre 2023, que l'ensemble des dossiers soutenus par les 2 PO sont soldés :

– Programme Opérationnel 2014-2020 Bourgogne :

Les 588 dossiers sont soldés représentant un soutien des fonds européens de 48 M€ : 37 M€ au titre du FSE, 6 M€ au titre de l'IEJ et 5 M€ pour REACT FSE.

En termes d'effet levier, ce sont 103,1 M€ qui ont été investis sur le territoire au service de la formation pré-qualifiante et qualifiante : soit environ 2€ levés pour 1€ de FSE versé.

– Programme Opérationnel 2014-2020 Franche-Comté et Massif du Jura :

Les 211 dossiers sont soldés représentant un soutien des fonds européens de 38 M€ : 31 M€ au titre du FSE et 7 M€ pour REACT FSE.

En termes d'effet levier, ce sont 72 M€ qui ont été investis sur le territoire au service de la formation pré-qualifiante et qualifiante : soit environ 2€ levés pour 1€ de FSE versé.

Dominique Pinard précise que du fait de leur nature même, les actions soutenues au titre du FSE, présentent des écarts entre les montants prévisionnels programmés et les montants payés ; à ce titre, le service a fait le choix de la sur-programmation tout au long de la période afin d'assurer une consommation complète de la maquette. En d'autres termes, l'autorité de gestion a assuré la redistribution sur le territoire régional de la totalité des fonds européens confiés par la Commission européenne. Les équipes de l'autorité de certification sont remerciées pour l'important travail accompli.

Stéphanie VUILLEMIN-MOREL, chargée de mission suivi FESI (fonds européens structurels d'investissement), explique que pour les 2 PO, les cibles des indicateurs qui composent le cadre de performance sont atteintes.

Quelques chiffres permettant de mettre en valeur les actions soutenues par le FSE, l'IEJ et REACT en Bourgogne-Franche-Comté sur la période 2014/2020 sont ensuite présentés : 38 500 personnes ont été formées pour près de 82% de demandeurs d'emploi. La moyenne d'âge est de 28 ans et 39% des participants sont des femmes. A la sortie immédiate de formation, 40% des participants obtiennent une qualification, 20% suivent une formation (logique de parcours) et 20% se déclarent être en emploi. Ces éléments étant consolidés à l'échelle des programmes et à l'ensemble des axes, les moyennes indiquées varient selon le type d'action et les publics visés.

Volet FEDER : Hervé HILAND, chef du service programme FEDER, indique qu'à l'échelle des 2 programmes opérationnels, 1352 dossiers ont été soldés et payés au titre du FEDER. Les équipes de l'autorité de gestion sont félicitées pour le travail de qualité accompli ainsi que pour la rigueur observée puisque le taux d'erreur suite à la dernière campagne d'audits n'est que de 0.5%. La réactivité de l'autorité de certification au cours de cette période de clôture est également soulignée.

– Programme opérationnel (PO) 2014-2020 Bourgogne :

Mădălina REVENCO, coordonnatrice pilotage FEDER, indique que les 836 dossiers du PO Bourgogne sont soldés représentant un soutien des fonds européens de 218 M€ : 170 M€ au titre du FEDER et 48 M€ pour REACT FEDER.

En termes d'effet levier, ce sont 717 M€ qui ont été investis sur le territoire soit environ 3€ levés pour 1€ de FEDER versé.

– PO 2014-2020 Franche-Comté et Massif du Jura :

Pierre-Olivier CHARLES, coordonnateur pilotage FEDER, indique que les 516 dossiers du PO FCMJ sont soldés représentant un soutien des fonds européens de 181 M€ : 131 M€ au titre du FEDER et 50 M€ pour REACT FEDER.

En termes d'effet levier, ce sont 559 M€ qui ont été investis sur le territoire soit environ 3€ levés pour 1€ de FEDER versé.

Stéphanie VUILLEMIN-MOREL explique que pour les 2 PO, les cibles des indicateurs qui composent le cadre de performance sont atteintes.

Quelques chiffres permettent de mettre en valeur les actions soutenues par le FEDER et le FEDER REACT en Bourgogne-Franche-Comté sur la période 2014/2020 : 4500 entreprises ont été soutenues dont : 300 PME via des aides directes, 600 entreprises via des actions collectives, 600 entreprises aidées dans le cadre de la crise COVID, 3000 entreprises accompagnées lors de leur création. Ces soutiens ont permis la création d'une centaine d'emplois. En matière de recherche et d'innovation, 170 entreprises ont été soutenues dans le cadre de travaux collaboratifs avec des organismes de recherche mobilisant ainsi près de 550 chercheurs et permis le développement de 70 produits innovants. Concernant le numérique, 170 e-services ont été créés dans les domaines de la santé (comme par exemple le projet eTICSS présenté au cours de la matinée), de l'éducation (comme le projet de développement d'enjambes agricoles visité le matin), du tourisme, de la culture et de l'administration. Par ailleurs, 8600 logements ont été rénovés, 95 hectares ont été réhabilités en zones urbaines 19 000 hectares ont été soutenus pour la protection de la biodiversité. Sur le Massif du Jura, 28 équipements multi-saison ont été développés permettant ainsi d'élargir l'offre touristique en toutes saisons, 330 lits ont été rénovés et créés, 18 sites touristiques ont été soutenus et une trentaine d'emplois ont été créés dans le domaine du tourisme.

Aline HUMBERT remercie l'ensemble des équipes ayant contribué à la bonne gestion des programmes : depuis le début de la période de programmation, les équipes ont connu beaucoup de changements et des contrats de projets sont arrivés récemment afin d'aider au travail de clôture. Sur les 2 sites, Besançon et Dijon, ce sont plus d'une cinquantaine d'agents mobilisés au service des programmes opérationnels FEDER-FSE.

Sujets transversaux

Rapport Final de Mise en Œuvre : Stéphanie VUILLEMIN-MOREL, présente les derniers travaux concernant la clôture des programmes 2014/2020 : il s'agit de la rédaction du rapport final de mise en œuvre pour chacun des PO 2014/2020 dont la transmission à la Commission européenne est prévue avant le 14 février 2025. Ce document qui a pour finalité de retracer la vie du programme est articulé autour de 3 chapitres : -une synthèse mettant en avant les valeurs des indicateurs, les éléments financiers, les faits marquants et les évaluations menées, -un bilan par thématique concernant la réalisation des objectifs du programme et sa contribution à la Stratégie UE 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive, -un point précisant l'écosystème du programme (rôle du partenariat, stratégies de communication et d'évaluations et leurs résultats).

Les trames pour les 2 programmes opérationnels sont en cours de rédaction et seront soumises, au début 2025, au comité de suivi en vue de leur validation avant transmission à la Commission européenne.

Evaluations : Stéphanie VUILLEMIN-MOREL présente l'avancement du plan d'évaluation 2021/2027 : comme prévu au calendrier, l'évaluation de mise en œuvre débutera en juillet 2024 et se terminera en février 2025. Le premier Copil se tiendra le 4 juillet prochain. Des entretiens avec le partenariat seront organisés.

Les objectifs de cet exercice sont d'effectuer une analyse à mi-parcours du programme pour en identifier les éventuels freins (thématiques en recul ou thématiques en tension), de mesurer l'efficacité des outils mis en place et ainsi définir des leviers d'actions potentiels et formuler des recommandations pour assurer une bonne dynamique tout au long de la programmation. L'examen de performance prévu au 31 mars 2025 en sera le fil conducteur.

Comme prévu par le règlement intérieur, les rendus intermédiaires et finaux seront présentés lors des prochaines réunions du comité de suivi.

Point pédagogique « examen de performance » : Stéphanie VUILLEMIN-MOREL présente les grandes lignes de l'examen de performance à mi-parcours prévu pour le 31 mars 2025. Comme indiqué à l'article 18 du règlement portant dispositions communes [2021/1060], cet examen consiste en une analyse qualitative et quantitative de l'avancement du programme à mi-parcours : outre une attention portée aux éléments financiers et à l'atteinte des cibles des indicateurs de réalisation, une présentation du contexte global (national et régional), dans lequel s'inscrit le programme, est attendue. Cet exercice sera mené en liens étroits avec les travaux de l'évaluation de mise en œuvre.

A l'issue de cet examen, l'autorité de gestion formulera une proposition d'affectation définitive du montant de la flexibilité ainsi que d'éventuelles modifications du programme. Après soumission au comité de suivi, cette proposition sera transmise à la Commission européenne qui disposera d'un délai de 3 mois (4 mois si modification de programme) pour son approbation.

Animation « Mon projet européen » : Andrea PERILLI, chargé de mission programme européen, présente un bilan de l'action « Mon projet européen » mis en place depuis la fin de l'année 2022 dont l'objectif est d'orienter au mieux les porteurs de projets vers les financements européens les plus adaptés.

Depuis novembre 2021 : 16 formations à l'attention des agents de la Région et des étudiants à l'IRTESS notamment, 80 sessions d'information en direction des territoires (communautés de communes, Départements, services déconcentrés de l'Etat, ...) et 21 sessions d'informations en collaboration avec les partenaires (Maison de l'Europe, CCI, DREETS, ...) ont été organisées. Il est à noter que les sessions d'information au sein des territoires se poursuivront sur l'année 2024.

Par ailleurs, depuis septembre 2022, 410 courriels ont été reçus et traités via l'adresse monprojeteuropéen@bourgognefranchecomte.fr.

Pour toutes questions ou demandes de renseignements : monprojeteuropéen@bourgognefranchecomte.fr

Communication : Maryline VERLEYE, chargée de mission communication fonds européens, rappelle que les appels à projets sont publiés sur le site internet de la Région Bourgogne-Franche-Comté et sur celui de l'autorité de gestion dédié au programme (www.europe-bfc.eu) ; ce site fait actuellement l'objet d'une refonte complète pour donner lieu à un nouveau en décembre 2024.

Concernant les actions de communication, les newsletters « Brèves européennes » de janvier et mai 2024 ont été envoyées à près de 1700 contacts.

Il est à noter la visite, en Bourgogne-Franche-Comté les 05, 06 et 07 mars 2024, de Madame Valérie DREZET-HUMEZ, représentante de la Commission européenne en France, qui s'est rendue sur le site d'Alstom à Belfort, sur le Pôle Véhicule du Futur à Etupes, à Métalhom à Brognard, à la Saline Royale d'Arc et Senans, aux Tourbières à Frasné-Bouverans, à la Maison de santé Simone Veil à Pontarlier, au Jardin des Sciences sur le campus à Besançon ainsi qu'au Centre Hospitalier Universitaire de Dijon.

Quant au Joli mois de l'Europe, l'autorité de gestion était présente au Village de l'Europe le 15 mai 2024 à Dijon et a notamment proposé des quiz ludiques, des cartes postales pédagogiques ainsi que des supports de mise en valeur de produits conçus par des entreprises soutenues par les FESI.

Concernant les réalisations soutenues par les programmes 2014/2020, des supports de valorisation sont en cours telles que des fiches bilan (pluri-fonds et pluri-programmes) par département et thématique.

Concernant la programmation 2021/2027, les opérations d'importance stratégique (OIS) et les opérations dont le coût total est supérieur à 10 M€ sont soumises à des obligations de communication particulières et à ce titre font l'objet d'un suivi et d'un accompagnement personnalisé.

Les OIS programmées à ce jour :

-Le projet OSER en BFC a été programmé en avril 2023 pour un soutien FEDER de 100% soit une enveloppe de 49,5 M€. Le lancement de cette opération a eu lieu le 14 septembre 2023 à la Maison régionale de l'innovation à Dijon. Plusieurs supports de communication ont été mis en œuvre : 1 vidéo motion design, flyers de présentation des 2 dispositifs, 1 interview du VP en charge du développement économique, actualité sur le site europe-bfc.eu, 1 page dédiée sur le site <https://www.bourgognefranche-comte.fr/> ainsi que des modèles d'affiches à disposition des bénéficiaires finaux.

Au 31/12/2023, ce sont 72 entreprises (essentiellement dans les domaines scientifiques, techniques, de la finance, des assurances, de la production et du commerce) qui ont pu bénéficier de prêts garantis ou de prises de participation sur 6 départements (Doubs, Côte d'Or, Haute Saône, Jura, Saône et Loire, Territoire de Belfort).

-Le projet dEDIHcated, d'accompagnement des TPE & PME dans leurs transitions numériques, programmé en mars 2024 pour un montant FEDER de 1,3 M€ (pour un coût total 3,3 M€). L'évènement de lancement s'est tenu le 04 avril 2023 à Dijon et l'évènement annuel a eu lieu les 09 et 10 avril 2024 à Besançon.

-Mobigo, solution billétique dématérialisée, bancaire et interopérable sur les réseaux TER BFC, : Ce projet programmé le 20 juin 2024 pour un soutien FEDER de 3,7 M€ (pour un coût total de 6,17 M€). L'évènement de lancement s'est tenu le 11 juin 2024 à Chalon-sur-Saône.

-WORLD SKILLS : une première session, soutenue à hauteur de 632 000 € par le FSE+ (pour un coût total de 1.053M€) s'est déroulée en mars 2023. Une seconde session est prévue les 19 et 20 mars 2025 au Palais des Congrès à Dijon. La programmation du soutien FSE+ aura lieu à l'automne 2024.

Programme régional FEDER-FSE+ 2021-2027 Bourgogne-Franche-Comté et Massif du Jura

Volet FSE+ : Dominique PINARD présente l'état d'avancement du volet FSE+ régional à la date du 26 juin 2024. Sur la globalité de la priorité (OS 4.5 et OS 4.7), 53 projets ont été programmés pour un montant FSE+ de 32,8 M€ et un coût total de 57,7 M€. Le taux de programmation est de 40,8 %, signe d'une programmation dynamique qui place la Région BFC en bonne position parmi les régions françaises. A l'inverse, la dynamique de paiement est plus timide mais elle devrait redémarrer dès septembre, avec la mise en place de nouveaux outils et permettre l'atteinte du seuil de dégageant pour 2025.

Concernant l'OS 4.5 dédié à l'orientation et l'apprentissage, 6 projets ont été programmés pour un coût total de 2,4 M€ et un montant de FSE+ de 1,4 M€ soit un taux de programmation de 15%. Le taux de paiement est de 19 %.

A titre d'exemple, l'opération « La Fabrik de l'Orientation 2023 » portée par la CCI Métropole de Bourgogne a été soutenue pour un montant de FSE+ de 253 082,44 € pour un coût total de 421 804,07 €. Ce projet vise notamment la conception d'un nouvel outil en matière d'orientation professionnelle à destination des jeunes et des demandeurs d'emploi permettant la mise en place d'expériences réelles ou virtuelles.

Pour la partie e-apprentissage, l'appel à projets lancé en 2023 n'ayant donné lieu qu'à 1 seule candidature, la question se pose actuellement de rebasculer cette thématique sur 1 fiche action.

Concernant l'OS 4.7 dédié à la formation professionnelle des demandeurs d'emploi, 47 projets ont été programmés pour un coût total de 55,3 M€ et un montant de FSE+ de 31,4 M€, dont un montant de FSE+ de 2,4 M€ et coût total de 6,9 M€ à destination des actions des 8 Ecoles de la 2ème Chance de la région. Au total le taux de programmation est de 44 % et le taux de paiement est de 5%.

A titre d'exemple, l'action de formation professionnelle « tourneur(se) sur machines conventionnelles et à commande numérique » portée par la région Bourgogne-Franche-Comté et mise en œuvre par l'AFPA de Belfort pour un montant FSE+ de 363 905,98 € et un coût total de 606 509,96 €. L'objectif de cette action est l'acquisition d'un titre professionnel permettant ainsi une meilleure employabilité.

Chaque année, le FSE apporte un financement complémentaire à la Région lui permettant d'offrir un éventail plus large de formations à destination des demandeurs d'emploi. Mises en œuvre par des Organismes de Formation situés sur l'ensemble du territoire, ces formations sont très diverses dans leurs thématiques, leurs durées, leurs publics cibles et sont systématiquement qualifiantes.

La programmation sur cette OS est dynamique. Les campagnes des marchés de formations régionales pour 2021 et 2022 sont terminées, les campagnes pour l'année 2023 seront toutes programmées fin 2024. Il est prévu que les campagnes de formation 2021 et 2022 soient totalement payées d'ici début 2025. Concernant les dossiers en mode « subvention », les E2C sont à jour, les dossiers 2021 ont tous été payés et les dossiers 2022 et 2023 seront quasi tous payés fin 2024.

D'une manière générale, tous les outils et procédures de paiement ont été revus sur cette priorité ; un prestataire a été recruté et est en cours de formation afin d'assister les équipes en ce qui concerne les paiements.

Volet FEDER : Hervé HILAND présente l'état d'avancement du volet FEDER à la date du 26 juin 2024. Sur les 5 priorités, 81 projets ont été programmés pour un montant UE de 113,1 M€ et un coût total de 178,5 M€. Le taux de programmation est de 29,17%. Chaque priorité sera ainsi détaillée par le coordonnateur dédié.

Priorité I – OS 1 Recherche et Innovation : Sylvain JACOB, précise que 9 projets ont été programmés pour un coût total prévisionnel de 38,1 M€ et un montant FEDER maximum de 31,3 M€ (sur une enveloppe de 58 M€ FEDER) soit un taux de programmation de 53,97%. Pour rappel, afin de ne pas pénaliser les porteurs qui déposeraient sans assurance de voir leur projet soutenu, cet OS a dû être fermé.

Le projet « Bio'Imp », porté par un consortium dont l'Etablissement Français du Sang (EFS) du Doubs est chef de file, vise le développement de procédés de fabrication de biomédicament innovant. Ce projet est soutenu pour un montant FEDER de 17,88M€ pour un coût total de 20,1M€.

Priorité I – OS 1.3 PME : Philippe OUDOT, indique que 24 projets ont été programmés pour un coût total de 72,5 M€ et un montant FEDER de 54,3 M€ (sur une enveloppe de 77,7 M€) soit un taux de programmation de 69,8%. Également en tension, cet OS a dû être fermé.

Le projet « Elcam cycles robotcobotique 2023 » porté par Elcam usinage, PME spécialisée dans la mécanique de précision, soutenu pour un montant FEDER maximum de 253 800,00€ pour un coût total prévisionnel de 846 000,00 €. Ce projet vise la conception d'un nouveau vélo plus robuste grâce à un cadre fondu. En lien avec la marque vosgienne Moustache, ce projet permettra la relocalisation de la construction en France.

Priorité II – OS 1.2 Numérique : Sylvain JACOB, explique que 7 projets ont été programmés pour un coût total de 29,3 M€ et un montant FEDER de 16,7 M€ (sur 27 M€) soit un taux de programmation de 61,76%.

Le projet eTICSS est présenté. Portée par le Grades Bourgogne-Franche-Comté, cette opération vise le déploiement des e-services de la plateforme e-Parcours BFC en appui à la prise en charge médicale pluriprofessionnelle. Le montant FEDER maximum est de 10,5 M€ pour un coût total prévisionnel de 17,5M€.

Priorité III – OS 2.1 Efficacité énergétique : Franck ROUSSELET indique que 8 projets sont programmés pour un coût total de 14,9 M€ et un montant FEDER de 3,9 M€ (enveloppe de 63 M€) soit un taux de programmation de 5,72%.

Le projet de réhabilitation de 358 logements rue Blum Braille Verdun Mansart à Belfort porté par l'Office public de l'habitat du Territoire de Belfort est présenté. Il s'agit de l'un des projets de rénovation les plus importants en terme de volume de logements porté par un organisme d'habitat social en BFC. Le montant FEDER maximum est de 1,43M€ pour un coût total prévisionnel de 6M€.

Il convient par ailleurs de préciser que la fiche action « Rénovation énergétique du logement social collectif » a été modifiée lors de la dernière consultation écrite du comité de suivi pour l'intégration de l'option de coûts simplifiés (OCS) pour les opérations de rénovation énergétique des logements sociaux collectifs portées par les bailleurs sociaux et les organismes HLM. L'objectif de cette mesure de simplification attendue par les porteurs de

projets est notamment de favoriser la dynamique de projets et fluidifier la mise en œuvre des fonds.

Priorité III - OS 2.2 Energies renouvelables : Franck ROUSSELET, indique que 13 projets ont été programmés pour un coût total de 10,6 M€ et un montant FEDER de 2,4 M€ (sur une enveloppe de 34M€) soit un taux de programmation de 7,24%. Le projet présenté est la construction d'une chaufferie bois collective par la commune de Baudières en Saône-et-Loire. Cette opération qui permettra de chauffer de façon optimisée tout un ensemble de bâtiments et d'équipement au sein de la commune sera soutenue pour un montant FEDER maximum de 165 076€ pour un coût total prévisionnel de 510 279,4€.

Comme expliqué en introduction, le respect de la condition favorisante thématique 2.3 relative à la promotion efficace de l'utilisation des énergies renouvelables dans tous les secteurs et applicable aux programmes du FEDER au titre de la période 2021-2027 est, après échanges entre la France et la Commission européenne, en voie de résolution.

Priorité III - OS 2.7 Biodiversité, Franck ROUSSELET indique que 14 projets ont été programmés pour un coût total de 7,9M€ et un montant FEDER de 2,8M€ (sur 20M€) soit un taux de programmation de 14,52%. Le projet présenté est porté par le Syndicat mixte des rivières du Sornin et de ses Affluents (SYMISOA) et concerne la restauration de la continuité écologique du Boret à Chauffailles via notamment l'installation d'une passe à poissons. Ce projet sera soutenu pour un montant maximum de FEDER de 162 232€ pour un coût total prévisionnel de 811 163,61€.

Il est à noter que l'appel à projets est en cours jusqu'au 30 juin 2024.

Priorité V– OS 5.1 « Développement territorial - Urbain » : Kevin MARTINEAU indique que 3 projets ont été programmés pour un coût total de 1,1 M€ et un montant FEDER de 0,4M€ (sur une enveloppe de 63 M€) soit un taux de programmation de 0,54%.

Le projet de reconfiguration de la Place de Lattre de Tassigny à Besançon porté par Grand Besançon Métropole est présenté. Ce projet sera soutenu pour un montant FEDER maximum de 195 000,00€ pour un coût total prévisionnel de 483 303,10€.

Concernant les documents de mise en œuvre, l'avis du comité de suivi est sollicité sur les modifications suivantes :

-Fiche action (FA) Renouveau urbain : ajout de précisions sur les friches - espaces vacants ET dégradés, ajout de la mention « Autoentrepreneurs et SCI inéligibles »

-FA Ville intelligente et durable : ajout de précisions sur les services numériques attendus et précision d'un plancher à 50 000 €, ajout de la mention « Autoentrepreneurs et SCI inéligibles »

-FA Tourisme durable, patrimoine et culture : suppression des actions de promotion et de communication, précision d'un plancher à 50 000 €, ajout de la mention « Autoentrepreneurs et SCI inéligibles » (sauf exception dans le cadre d'un acteur/projet culturel ou de restauration du patrimoine bénéficiaire d'un cofinancement Etat sur la fiche Tourisme durable, patrimoine et culture).

Le comité de suivi valide ces propositions de modifications.

Priorité V– OS 5.2 « Développement territorial – Rural » : 1 seul projet est programmé pour un coût total de 1,1 M€ et un montant FEDER de 459 000€ soit un taux de programmation de 1,39%.

Kevin MARTINEAU précise que les niveaux de programmation des OS 5.1 et 5.2 s'expliquent en raison du temps accordé à la clôture 2014/2020 sur des dossiers parfois complexes et

également en raison des délais des procédures de sélection des organismes intermédiaires (OS 5.1 urbain) et des territoires ruraux (OS 5.2 rural) pour la période 2021/2027.

Kevin MARTINEAU présente le projet de création d'une passerelle piétonne et cyclable portée par la commune de Louhans permettant de franchir de façon sécurisée le Solnan. Ce projet sera soutenu pour un montant maximum de FEDER de 459 374€ pour un coût total prévisionnel d'un peu plus de 1M€.

Comme pour les documents de mise en œuvre de l'OS 5.1, l'avis du comité de suivi est sollicité sur les modifications suivantes :

-FA Renouvellement urbain en milieu rural : précision sur friches : ajout de précisions sur les friches - espaces vacants ET dégradés, ajout de la mention « Autoentrepreneurs et SCI inéligibles », ajout d'un plancher à 50 000€

-FA Village intelligent et durable : ajout de précisions sur les services numériques attendus, ajout de la mention « Autoentrepreneurs et SCI inéligibles », ajout d'un plancher à 50 000€

-FA Tourisme durable, patrimoine et culture : suppression des actions de promotion et communication, ajout de la mention « Autoentrepreneurs et SCI inéligibles » (sauf exception dans le cadre d'un acteur/projet culturel ou de restauration du patrimoine bénéficiaire d'un cofinancement Etat sur la fiche Tourisme durable, patrimoine et culture), ajout d'un plancher à 50 000€

Le comité de suivi valide ces propositions de modifications.

Des précisions sont sollicitées quant à la définition précise d'espace vacant et plus précisément concernant le délai de vacance. Il est également demandé pour davantage de visibilité s'il est prévu de communiquer par territoire la liste des dossiers programmés ainsi que les fiches actions validées.

Kevin MARTINEAU explique que la fiche ne prévoit pas de durée de vacance minimale. La notion de « vacant » fera l'objet d'une appréciation au cas par cas et en fonction du projet de la part du service instructeur et de la direction opérationnelle associée. Concernant la communication des fiches actions, l'ensemble des documents de mise en œuvre actualisé est disponible sur le site www.europe-bfc.eu. Pour ce qui est des projets programmés, les organismes intermédiaires (FEDER urbain) et les territoires de contractualisation (FEDER rural) seront mis en copie des notifications envoyées aux bénéficiaires. Des réunions entre les territoires et les instructeurs référents pourront également être organisées périodiquement pour passer en revue les projets en cours et à venir.

Priorité VI – OS 5.2 « Massif du Jura » : Hervé HILAND indique que 2 projets ont été programmés pour un coût total de 2,7 M€ et un montant FEDER de 1,1M€ soit un taux de programmation de 9%. Le projet présenté concerne la création d'un complexe touristique innovant sur le site de l'ancienne colonie de vacances du Pré-Jeantet à Valserhône (ancienne friche). Ce projet porté par la Société le Santhier-Vaerhône sera soutenu pour un montant maximum de FEDER de 600 000€ pour un coût total prévisionnel de 1.6M€.

Au vu du volume important de dossiers déposés et afin de ne pas créer de tension supplémentaire sur cette priorité, le comité de suivi est sollicité sur la fermeture de la FA « Reconversion des stations de moyennes montagnes ». La fermeture de cette FA est ainsi validée.

Il est à noter que suite à la consultation écrite du comité de suivi de mai 2024, l'appel à projets sur les hébergements touristiques n'est pas reconduit et la FA patrimoine naturel et culturel est fermée.

PARTICIPANTS

ALLOUCH Sana	REGION BFC - DERI	Stagiaire FEDER
ANDRE Colette	Département de Haute-Saône	Chargée de mission
ANTOINE Pauline	REGION BFC - DERI	Chargée de mission FEDER territorial
ANTONIETTI Carine	REGION BFC - DERI	Institutrice FEDER
BALDE Demba	DREETS BFC	Chargée de mission FSE+
BARTHELET Catherine	Grand Besançon Métropole	Vice-Présidente
BAUTRAIT Luce	REGION BFC - DERI	Chargée de mission FEDER
BEGIN-DOISY Léo	Fédération des Acteurs de la Solidarité Bourgogne-Franche-Comté	Délégué régional
BERTOLISSI Paola	Commission européenne	DG Emploi, affaires sociales et inclusion
BLUNTZER Jean-Bernard	Université de Technologie de Belfort-Montbéliard	Maitre de conférences - Chargé de mission des relations Franco-Suisse
BUISSON Valérie	Mâconnais Beaujolais Agglomération	Responsable des politiques contractuelles et territoriales
CARDOSO Vanessa	REGION BFC - DERI	CHARGEES GESTION FSE+
CARICAND Catherine	Région BFC- Direction recherche et enseignement supérieur	Référente Europe de la direction
CARIMENTRAND Michel	AUTUN MORVAN ECOLOGIE	Membre du CA en charge du dossier "agriculture"
CARLIN Clément	ARS BFC	Responsable eParcours
CHABAUD Laurent	Département du JURA	Chargé de Projets Stratégie Territoires Coopération
CHAPPAZ Amélie	Région BFC - DERI	Directrice-adjointe Europe et rayonnement international
CHARLES Pierre-Olivier	Région BFC - DERI	Coordonnateur pilotage FEDER
CHASSY Hélène	Région BFC - DERI	Chargée de mission FEDER numérique
CHAUVET Eva	Département de Saône-et-Loire	Direction des Finances

CLERC-TRANCHANT Axel	DDFiP du Doubs	Autorité de certification
COLIN Mélanie	PETR PAYS LEDONIEN	Chargée de Mission LEADER
CUCHEROUSSET Maxime	Pôle métropolitain Nord Franche-Comté	Chargé de mission développement territorial
DA COSTA Joachim	Région BFC - DERI	Chargé de gestion FSE+
DARGIROLLE Philippe	Dijon métropole	Responsable service des subventions reçues et des fonds européens
DAVID Delphine	PAYS BEAUNOIS	Directrice
DURAND Emilie	DREETS BFC	Chargée de mission FSE
DUROUX Rodolphe	Syndicat mixte du Chalonnais	Directeur
EL HANNOUF Fatima	Région BFC - DERI	Chargée de gestion FEDER
FIGARD Géraldine	REGION BFC - DERI	Contrôle interne
GAROT Justine	Région BFC - DERI	Chargée de mission FSE+
GARRAUD Charlotte	Région BFC - DERI	Chargée de mission fonds européens FSE
GASTON Morgane	Croix-Rouge Française	Chargée de mission Fonds européens
GAUTHERAT Simon	GRADES BFC	Directeur adjoint en charge des eParcours
GAVIGNET Lucie	Région BFC - DERI	Stagiaire DERI
GORCZYCA Maxime	Région BFC - DERI	Chargé de gestion FSE+
GRADOLATTO Angéline	Université de Bourgogne	Chargées de projets
GUYOT Nicole	CESER	PRESIDENTE COMMISSION ECONOMIE-EMPLOI
HILAND Hervé	REGION BFC - DERI	Chef service FEDER BFC
HUGON Charlotte	Autorité de Certification	Chargée de mission
HUMBERT Aline	REGION BFC - DERI	Directrice Europe et International
JACOB Sylvain	REGION BFC - DERI	Coordonnateur Innovation et Numérique FEDER

JAME Mathilde	Communauté Urbaine Creusot-Montceau	Chargée de missions stratégie territoriale et partenariats
JANNIN Laurence	Département du Doubs	Chargée de mission Europe et coopération internationale
JEANNELLE Bruno	REGION BFC - DERI	Administrateur SI Synergie
LOUIS Isabelle	CUCM	Vice-présidente
MAGNIN Anaïs	CA du Grand Dole	Directrice des Politiques Territoriales
MAGNIN Denise	Département	Chef service Attractivité territoriale
MAIRE Sophie	Région BFC - DERI - FEDER numérique	Chargée de mission FEDER numérique
MARECHAL Juliette	REGION BFC - DERI	Chargée de mission FEDER
MARTINEAU Kevin	REGION BFC - DERI	Coordinateur FEDER territorial
MASSON Boris	USH de Bourgogne-Franche-Comté	Chargé de missions
MATAIGNE Esther	REGION BFC - DERI	Chargée de gestion fonds européens
MESLIER Mathias	REGION BFC - DERI	Chef du service appui transversal fonds européens
MOLINOZ Patrick	REGION BFC	Vice-Président Europe
OUDOT Philippe	REGION BFC - DERI	Coordonnateur PME
PEA Julien	MAISON DE L'EUROPE EN BFC	Directeur
PEPE Charlotte	REGION BFC - DERI	Archiviste DERI
PERILLI Andrea	REGION BFC - DERI	CM programmes UE
PETIT Séverine	CA du Grand Dole	Assistante administrative et financière
PINARD Dominique	REGION BFC - DERI	Chef de service
PIPOKA Marius	REGION BFC - DERI	Chargé de gestion FEDER
POCCARD-MARION Mathilde	Croix-Rouge française	Chargée de mission en délégation - Région BFC
RAMANANARIVO Féline	PETR du Pays Graylois	Chargée de mission LEADER
REVENCO Mădălina	REGION BFC - DERI	Coordonnateur pilote

RITZ Olivier	REGION BFC	DGA STRATEGIE
ROE Sylvia	REGION BFC - DERI	Chargée de mission FEDER
ROUARD Laetitia	REGION BFC - DERI	Chargée de mission pilotage FSE
ROUSSELET Franck	REGION BFC - DERI	Chargé de mission coordonnateur FEDER transition énergétique et écologique
ROUSSEL-GALLE Amandine	REGION BFC - DERI	Chargée de Gestion FEDER – Transition énergétique et écologique
RZAZADE Khayala	REGION BFC - DERI	Chargée de mission-instructrice
TEIXEIRA Joanna	Université de Bourgogne	Chargée de Projet de Recherche
TEZE Laurent	Commission européenne	Rapporteur géographique
TOURDOT David	Communauté de Communes Rahin et Chérimont	Directeur Général des Services
TOUSSAINT Martine	DRFIP - AUTORITE DE CERTIFICATION	AUTORITE DE CERTIFICATION
VERLEYE Maryline	REGION BFC - DERI	Chargée de mission communication fonds européens
VISSANT Caroline	Gal du Pays Auxois Morvan	Chargée de mission LEADER
VUILLEMIN-MOREL Stéphanie	REGION BFC - DERI	Chargée de mission Suivi
WALGENWITZ Eunji	Vallée de l'énergie	Ingénieure projets & innovation
WILBRETT Anne	REGION BFC - DERI	Assistante de direction
ZANVETTOR Vincent	Grand Besançon Métropole	Chef du service "contractualisations et subventions"